

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

Pouvoir adjudicateur : VILLE de MONTELMAR

Représentant légal du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire ou son représentant

Maitrise d'œuvre : AXE SAONE (mandataire) et Cabinet MERLIN (cotraitant)

Objet du marché : AMENAGEMENT CŒUR DE VILLE, TRANCHE 3 - REQUALIFICATION ET MISE EN VALEUR
DU CHEMINEMENT PIETON ENTRE LE JARDIN PUBLIC ET LES JARDINS DU CHATEAU DE MONTELMAR

LOT N°1 : DEMOLITION - VRD PHASE NEGOCIATION

Date de notification : 28 janvier 2025 Numéro du marché : 250001.....

Montant du marché : Tranche ferme 1052757,31 € H.T.. soit 1263309,26 € T.T.C.
Tranche optionnelle 383697,23 € H.T. soit 460136,68 € T.T.C..

Imputation comptable : Numéro NA : 4511

Marché conclu suivant une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1°, R.2123-1-1, R.2131-12-2° et R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique (C.C.P.).

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-60 du C.C.P. : Monsieur le Maire ou son représentant

Ordonnateur : Monsieur le Maire ou son représentant

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Receveur Municipal de Pierrelatte.

EXEMP

LAIRE UNIQUE (cadre réservé en cas de cession de créance ou de nantissement)

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
 Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
 et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

ARTICLE 1° - CONTRACTANT(S) (1)

~~Je, contractant unique soussigné(e)~~

~~ou~~

Nous, cotraitants soussignés,

Nom, Prénom et qualité : **M. Richard DEGOMBERT, Directeur Général**

agissant en mon nom personnel,

domicilié(e) à :

Téléphone : Télécopie :

ou

agissant au nom et pour le compte de la société :

BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

forme : **SAS**, au capital de : **1 512 000 €**

ayant son siège social à : **2 impasse du lavoir 07350 CRUAS**

Centre administratif : 18 rue de Dion Bouton BP 237 26206 MONTE LIMAR cedex

Téléphone : 04 75 00 85 85 Télécopie : /.....

Courriel : secretariat.general.tp@berthouly.fr

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° SIRET : **320 749 997 00013**

- Code APE : **4312 B**

- N° d'inscription :

. au Registre du Commerce et des Sociétés : **AUBENAS B 320 749 997 00013**

et/ou

. au Répertoire des Métiers :

(1) Rayer les mentions inutiles

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

ET :

Nom, Prénom et qualité : **M. Joël RIVASI, Gérant**

agissant en mon nom personnel,

domicilié(e) à :

.....

Téléphone : Télécopie :

ou

agissant au nom et pour le compte de la société :

RIVASI BTP

forme : **SARL**, au capital de : **153 000 €**

ayant son siège social à : **16 avenue Lieutenant Cheynis 26160 LA BATIE ROLLAND**

Téléphone : **04 75 91 80 30** Télécopie :

Courriel : info@rivasi.com

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° SIRET : **582 980 306 00010**

- Code APE : **4399 C**

- N° d'inscription :

. au Registre du Commerce et des Sociétés : **RCS ROMANS 582 980 306 B**

et/ou

. au Répertoire des Métiers :

ET :

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

Nom, Prénom et qualité : **M. Nicolas CAISSO, Chef d'Agence**

agissant en mon nom personnel,

domicilié(e) à :

.....

Téléphone : Télécopie :

ou

agissant au nom et pour le compte de la société :

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST

forme : **SAS**, au capital de : **16 633 932 €**

ayant son siège social à : **3 rue Hrant Dink 69285 LYON cedex 02**

Agence : **Pôle d'Activités des Léonards CS 20097 26203 MONTELIMAR cedex**

Téléphone : **04 75 00 73 10** Télécopie : **04 75 00 73 19**

Courriel : aodromeardeche.infrastructures@eiffage.com

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° SIRET : **398 827 113 002489**

- Code APE : **4211Z**

- N° d'inscription :

. au Registre du Commerce et des Sociétés : **LYON B 398 827 113**

et/ou

. au Répertoire des Métiers :

désigné(s) dans le marché sous le nom de « L'ENTREPRISE »

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) N°2024T0032 et des documents qui y sont mentionnés et produit les renseignements, documents et déclarations, prévus à l'article R..2141.3 du C.C.P.,

~~m'engage, sans réserve,~~

ou

nous engageons, sans réserve, en tant que groupement solidaire/ ~~conjoint~~¹ ayant comme mandataire solidaire **BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS**

conformément aux stipulations des documents ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 2° - MONTANT DU MARCHE

2.1. Montant du marché :

TRANCHE FERME

Le montant du marché Tranche Ferme est de :

- montant hors T.V.A.	: 1 052 757.71 €
- T.V.A. au taux de 20,00%	: 210 551.54 €
- montant T.V.A. comprise	: 1 263 309.25 €

Un million deux cent soixante-trois mille trois cent neuf euros et vingt-cinq centimes TTC en lettres),

TRANCHE OPTIONNELLE

Le montant du marché Tranche Optionnelle est de :

- montant hors T.V.A.	: 383 697.23 €
- T.V.A. au taux de 20,00%	: 76 739.45 €
- montant T.V.A. comprise	: 460 436.67 €

Quatre cent soixante mille quatre cent trente-six euros et soixante-sept centimes (en lettres),

En cas de groupement conjoint la répartition de la rémunération par cotraitant est précisée en annexe I au présent acte d'engagement.

¹ Rayer la mention inutile

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requémication
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

2.2 – Modalités de la sous traitance

2.2.1. Sous traitance proposée avec l’offre

Les annexes n°..... au présent acte d’engagement indiquent la nature et le montant des prestations que **(1)** :

- j’envisage,
- nous envisageons,

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément des conditions de paiement. A cet effet, il est également joint, pour chacun des sous-traitants :

- un justificatif permettant d’apprécier ses capacités professionnelles.
- une attestation sur l’honneur dûment datée et signée indiquant qu’il ne tombe pas sous le coup d’une interdiction d’accéder aux marchés publics,
- une déclaration sur l’honneur dûment datée et signée par le sous-traitant qu’il n’a pas fait l’objet au cours des cinq (5) dernières années d’une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.8221-1, L.8231-1, L.8241-2 et L.8251-1 du Code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l’Union Européenne.

Dans la mesure où tous ces documents ont été produits, la notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant des prestations que **(1)** :

- j’envisage,
- nous envisageons,

de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- € T.T.C. pour **(2)**
- € T.T.C. pour
- € T.T.C. pour
- € T.T.C. pour

2.3 - Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que **(1)** :

- je pourrais,
- nous pourrions,

présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

- 1 723 745.92 €** T.T.C. pour **(2)**
- € T.T.C. pour
- € T.T.C. pour

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

..... € T.T.C. pour

- (1) ***Rayer la mention inutile***
- (2) ***Préciser le nom du cotraitant s'il y a lieu en cas de groupement conjoint uniquement***

2.4 - Les modalités de variation des prix sont précisées à l'article 8.2 du C.C.A.P..

ARTICLE 3° - DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est de :

Tranche ferme

- UN (1) mois de période de préparation à compter de la date de l'ordre de service qui en prescrira le démarrage,
- QUATRE mois de travaux à compter de la date de l'ordre de service qui en prescrira le démarrage
-

Soit un TOTAL de CINQ mois Maximum.

Il est convenu que l'entreprise devra mettre en œuvre tous les moyens pour que l'opération sera livrée pour fin juin 2025.

Tranche optionnelle

- Quinze (15) jours de période de préparation à compter de la date de l'ordre de service qui en prescrira le démarrage,
 - Un (1) mois de travaux à compter de la date de l'ordre de service qui en prescrira le démarrage
 -
- Soit un TOTAL d'UN mois et demi-Maximum.

Il est convenu que l'entreprise devra mettre en œuvre tous les moyens pour que l'opération sera livrée pour fin juin 2025

ARTICLE 4° - CLAUSE D'INSERTION

Il est précisé que le marché fait l'objet d'une clause d'insertion prévoyant de réserver, dans l'exécution des travaux un nombre d'heures d'insertion, sur la durée du marché, au moins égal à :

Tranche ferme 420 heures – Tranche optionnelle : 175 heures.

dans les conditions fixées à l'article 19 du C.C.A.P..

L'entreprise est accompagnée, pour se faire, par le facilitateur désigné à l'article 19.2 du C.C.A.P..

ARTICLE 5° - PAIEMENT

Les modalités de règlement des comptes du marché sont précisées à l'article 8.1. du C.C.A.P..

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requête
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit **(1)** :

- du compte ci-après,
- des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe I au présent acte d'engagement en cas de groupement conjoint,

(1) Rayer la mention inutile

Compte ouvert au nom de : **Un compte commun au nom du groupement sera ouvert ultérieurement si nous sommes attributaires du marché**

Sous le numéro : Clé RIB :

Banque : à :

Code banque : Code guichet :

IBAN : Code BIC :

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro : Clé RIB :

Banque : à :

Code banque : Code guichet :

IBAN : Code BIC :

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro : Clé RIB :

Banque : à :

Code banque : Code guichet :

IBAN : Code BIC :

Compte ouvert au nom de

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

Sous le numéro : Clé RIB :
Banque : à :
Code banque : Code guichet :
IBAN : Code BIC :

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter le montant au crédit des comptes désignés dans les annexes, actes spéciaux ou avenants.

ARTICLE 6° - AVANCE (1)

L'entreprise,

- **ACCEPTE** :/.....
...../.....

- **REFUSE** :/.....
...../.....

de percevoir l'avance dans les conditions visées à l'article 12 du C.C.A.P..

(1) Rayer la mention inutile et indiquer éventuellement le nom des cotraitants en cas de groupement conjoint.

L'offre ainsi présentée ne ~~me~~ (nous) lie toutefois que si son acceptation ~~m'~~(nous) est notifiée dans un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres telle que précisée en page de garde du C.C.A.P..

Le marché ne pourra toutefois ~~m'~~(nous) être attribué qu'à la seule condition que ~~j'aie~~ (nous ayons) produit les certificats visés à l'article R0.2143-5 à R.2143-10 du C.C.P. dans un délai de sept (7) jours suivant la réception de la lettre ~~m'~~(nous) informant de l'acceptation de l'offre.

Fait en un (1) seul original,

A Montélimar, le 19 décembre 2024,

L'ENTREPRISE,

(cachet(s) et signature(s))

Richard DEGOMBERT, Directeur Général Berthouly TP,
Mandataire du groupement BERTHOULY TP / RIVASI BTP / EIFFAGE ROUGE CENTRE EST

Ville de Montélimar – Acte d'Engagement
Aménagement Cœur de ville, tranche 3 - requalification
et mise en valeur du cheminement piéton entre le jardin public et les jardins du château de Montélimar

Est acceptée la présente offre avec pour valoir acte d'engagement qui comporte DIX (10) pages
numérotées de 1 à 10 et annexe(s) relative(s) à
.....

La signature du présent marché ayant été autorisée par décision n° du
..... **28 JAN. 2025**

A Montélimar, le **28 JAN. 2025**

LE REPRESENTANT LEGAL DU POUVOIR ADJUDICATEUR,

 Pour le Maire
L'Adjoint délégué
Laurent CHAUEAU

BORDEREAU DE CONTRÔLE D'UN PLI DÉ

Rapport produit par AWS-Achat le 09/01/25 à 12:19

AUCUNE ANOMALIE
RENCONTRÉE

Fichier	Signataire	Autorité de certification (AC)	Dates de validité	Signé le	Type	Validité
AE LOT 1 Négociation signé.pdf	BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS Richard DEGOMBERT	CertEurope CertEurope eID User	Du 25/09/2024 Au 25/09/2027	19/12/2024 à 15h51	PAdES	OK

Code des anomalies les plus fréquentes :

- 100 Signature non détectée.
- 101 Document signé, signature valide.
- 102 Signature invalide.
- 103 Signature valide mais certificat du signataire non reconnu pour les marchés publics.
- 104 Signature invalide : certificat autosigné.
- 105 Signature invalide : un des certificats de la chaîne de certification est expiré.
- 106 Signature invalide : certificat PRIS (invalide depuis le 18/05/2013).
- 107 Signature invalide : certificat non valide pour les marchés publics.
- 108 Signature invalide : certificat délivré par AWS.
- 109 Signature invalide : les données signées sont corrompues.
- 110 Signature non reconnue par AWS-Achat.
- 111 Signature invalide : un des certificats de la chaîne de certification est révoqué.
- 112 Algorithme de signature non reconnu par l'application.

Co-traitance : dans le cas de co-traitance, ou sous-traitance, il est possible qu'un document soit signé plusieurs fois, dans ce cas le même document sera listé autant de fois qu'il est signé, afin de pouvoir vous donner le détail de chaque signature.